

PASCAL GRAPPIN, NOUVEAU PRÉSIDENT DU SICECO, TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

Réunis vendredi 29 mai 2026 à Vandenesse-en-Auxois, le Comité syndical du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, a élu Pascal Grappin, Président de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et Maire de Villebichot, à la Présidence du Syndicat. Il sera accompagné de 11 Vice-présidents et de 8 Membres du Bureau pour mener à bien les missions du syndicat en tant que service public des énergies en Côte-d'Or.

Un nouveau mandat suite aux élections municipales

Après les élections municipales, chaque adhérent (675 communes et 18 EPCI, soit toute la Côte-d'Or sauf Dijon métropole) a élu un ou plusieurs délégués (en fonction de sa population) pour siéger dans les Commissions Locales d'Énergie (CLE) du SICECO. Du 27 avril au 18 mai, chaque CLE a élu ses délégués titulaires pour siéger au nouveau Comité syndical. Ce dernier a officiellement été installé le 29 mai pour élire le Président, les Vice-présidents et les autres Membres du Bureau pour cette nouvelle mandature 2026-2032.

Un Bureau composé d'1 Président, de 11 Vice-présidents et de 8 Membres représentant l'ensemble du territoire

Les délégués du Comité syndical ont élu à la grande majorité **Pascal Grappin**, Président de la CLE 3. Il succède ainsi à Jacques Jacquenet et devient le 5^{ème} Président du SICECO. **Claude Fontaine**, Président de la CLE 7 et Maire de Villaines-en-Duesmois, a été élu 1^{er} Vice-président, chargé de suppléer le Président, en charge des Affaires générales et finances ; Claude Fontaine est par ailleurs en charge de la commission « *Énergie et transition énergétique* ».

10 Vice-présidents ont été élus : **Jean-Noël Mory**, Président de la CLE 1 et Maire de Bouilland, **Dominique Dupont**, Président de la CLE 2 et Maire de Brochon, **Hugues Antoine**, Président de la CLE 4 et Maire de Binges, en charge de la commission « *Équipements électriques collectifs* », **Nicolas Urbano**, Président de la CLE 5 et Maire de Fontaine-Française, **Patrick Duthu**, Président de la CLE 6 et délégué de Saint-Martin-du-Mont, **Eric Skladana**, Président de la CLE 8 et Maire de Marigny-le-Cahouët et **Christine Seguin-Voye**, Présidente de la CLE 9 et déléguée de Vic-sous-Thil, **Stéphane Dahlen**, Président de la CLE 10 et délégué de Beaune, **Pascal Petot**, Président de la CLE 11 et délégué de Flammerans, **Luc Baudry**, Président de la CLE 12, délégué de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'IGNON et Maire de Courtivron, en charge de la commission « *Réseaux électriques, gaz naturel et communications électroniques* »

8 autres Membres du Bureau ont aussi été élus : **Benjamin Leroux**, Vice-Président de la CLE 1 et Maire d'Arnay-le-Duc, **Lionel Houée**, Vice-président de la CLE 3 et délégué de Brazey-en-Plaine, **Gérard Verdreau**, Vice-président de la CLE 6 et Maire de Prâlon, **Émeline Girard-Becq**, Vice-présidente de la CLE 8 et déléguée de Semur-en-Auxois, **Émilie Alif**, déléguée de la CLE 1, Première Adjointe de Nolay, **Thierry Rolland**, délégué de la CLE 4, Maire de Cirey-lès-Pontallier, **Gilles Biancone**, délégué de la CLE 5, Maire de Chagnay et **Jean-Michel Mars**, délégué de la CLE 7, Maire de Laïgues.

La continuité au cœur de la mandature

Le nouveau Président a insisté sur le fait qu'il souhaitait s'inscrire dans la continuité et qu'il garderait le cap impulsé ces dernières années. Le SICECO poursuivra ses actions dans l'intérêt des adhérents et au plus près de leurs préoccupations. L'objectif principal étant d'apporter une réponse pragmatique à l'ensemble de leurs problématiques concernant les domaines gérés par le SICECO. Il continuera donc de travailler main dans la main avec les élus tout en s'adaptant au contexte tant international et que national.

Ce mandat sera ponctué de grandes échéances et notamment le renouvellement des contrats de concession pour la distribution d'électricité et de gaz naturel. Dans l'immédiat, les sujets principaux sur lesquels les élus devront rapidement se positionner sont le projet de loi « Nouvel acte de décentralisation » et le plan d'électrification des usages annoncé par le Gouvernement le 23 avril dernier. Le SICECO maintiendra la dynamique d'actions engagées. Il répondra à la profonde mutation du paysage énergétique tout en conservant des valeurs qui lui sont propres : mutualisation et solidarité. En tant que service public de l'énergie, il se doit de faire converger l'efficacité énergétique avec la cohésion territoriale et sociale en fonction de ses capacités financières et du respect des contraintes techniques et juridiques.

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables, Économies d'énergie, Achats d'énergies, mobilité durable, cartographie et service d'information géographique et communications électroniques.



Les Membres du Bureau du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or - Mandat 2026-2032 © SICECO